

Inscription sur le bon de livraison :

- Désignation de la commande / n° Commande / n° BDE Baumer
- Chef de projet Baumer
- Responsable du fournisseur
- Numéro de commande du fournisseur
- Quantité exacte par position et désignation exacte
- Désignation FSC® si commande FSC®

Inscription sur l'étiquette de la boîte (si imbriquées) :

- Nombre de pièces par colis
- Numéro d'article / Désignation de l'article
- Langue
- Les langues doivent être clairement séparées. Ne pas créer de palettes mixtes.

Inscription sur les palettes Drapeau :

- Désignation de la commande / n° Commande / n° BDE Baumer
- Désignation de l'article / Type / Langue
- Nombre sur la palette / Numéro de palette
- Les langues doivent être clairement séparées. Ne pas créer de palettes mixtes.

Réception des marchandises / Contact pour la livraison :

- Du lundi au vendredi de 7h15 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Livraison uniquement via la rampe d'accès. Hauteur de levage de la rampe : 100-135 cm. Déchargement au niveau du sol impossible.
- Les marchandises livrées doivent être signalées au responsable de projet au moins 2 jours ouvrables à l'avance.
- Les livraisons non annoncées peuvent être refusées.
- Les matériaux restants seront éliminés à la fin de la commande sans contre-avis. Sur demande, les matériaux peuvent être stockés moyennant des frais supplémentaires.

État à la livraison :

- Les suppléments livrés doivent être en parfait état et pouvoir être traités immédiatement. Toute préparation manuelle supplémentaire sera facturée en fonction du travail effectué.
- Les encarts collés entre eux en raison d'une encre/vernis trop frais, fortement chargés en électricité statique ou humides ne peuvent pas être traités.
- Les encarts dont les coins sont pliés, les bords endommagés, qui présentent des plis ou dont le dos (arrondi) est déformé ne peuvent pas être traités.
- Les produits trop siliconés ou vernis UV entraînent un surcoût.
- Le côté de l'encart qui doit dépasser à l'arrière de l'enveloppe doit être empilé vers le haut sur la palette.

Hauteur des couches :

- Les couches non entrecroisées et aux bords droits doivent avoir une hauteur de 80 à 100 mm afin de pouvoir être saisies à la main.
- Les couches doivent être non cerclées et non entrecroisées. Tout autre emballage doit être discuté au préalable.

Palettisation :

- Les encarts doivent être empilés proprement sur des palettes Euro stables, les petits tirages/variétés (jusqu'à 3 000 exemplaires) peuvent être emboîtés ou placés dans des cadres EUR.
- Utiliser uniquement des palettes échangeables portant le marquage EUR. Qualité des palettes : état général irréprochable, aucune pièce cassée ou défectueuse, aucun clou saillant.
- La hauteur maximale d'une pile (palette comprise) ne doit pas dépasser 120 cm.
- La surface de base de la palette Euro ne doit pas être dépassée.
- Les petites quantités peuvent être livrées sur des palettes jetables. Dimensions 1 m x 1 m.
- La hauteur maximale de ces palettes (palette comprise) ne doit pas dépasser 90 cm.
- Les documents joints doivent être protégés contre d'éventuels dommages liés au transport (contraintes mécaniques) et contre la pénétration d'humidité.
- Chaque palette doit être marquée de manière claire et visible avec deux drapeaux de palette, conformément au bon de livraison.

Types de pliage :

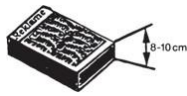
- Les encarts pliés doivent être pliés en croix, en accordéon ou en deux. Les pliages en accordéon, en altar ou en zigzag sont difficiles à traiter.
- Les encarts de plusieurs pages dont le format est supérieur au format DIN A5 (148 mm x 210 mm) doivent être pliés sur le côté long.

Rognage :

- Tous les encarts doivent être coupés à angle droit et au même format.
- Les encarts ne doivent pas présenter de blocages au niveau de la coupe dus à des lames émoussées.
- Les produits collés dans les encarts doivent toujours être collés à l'intérieur. Ils doivent être collés à fleur du pli, en haut ou en bas de l'encart.
- Les perforations doivent être placées à l'intérieur des brochures ou des dépliants pliés.

Hauteur des colis : 8–10 cm

- La hauteur des colis doit être comprise entre 8 et 10 cm. Les colis d'une même couche doivent avoir la même hauteur.
- Ne pas les empiler en croix.



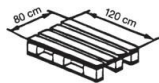
Ne pas ficeler ni emballer les colis

- Ne pas cercler les colis individuels ni les emballer dans du film plastique, car cela coûte du temps et du matériel.
- Le cerclage peut également endommager les encarts.



Utiliser des palettes Euro robustes et réutilisables

- Il convient d'utiliser des palettes en bois de dimensions 80 x 120 cm. Afin de faciliter la manipulation dans les entrepôts. Il doit être possible d'accéder aux quatre côtés avec un chariot élévateur ou un transpalette.



Avant d'empiler les palettes, les recouvrir d'un carton solide

- Une feuille de carton solide doit être placée sur la palette afin que la couche inférieure ne soit pas endommagée.
- La feuille protège également contre les salissures.



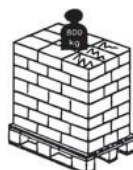
Renforcer les couches de colis avec des feuilles de carton

- Une feuille de carton doit être placée entre chaque couche de colis. Cela augmente la solidité interne de la pile, ce qui est particulièrement important lors de l'empilage des palettes.



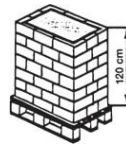
Poids maximal de la palette : 800 kg

- Un poids supérieur ne peut plus être déplacé en toute sécurité avec un transpalette.



Hauteur de chargement maximale de la palette: 120 cm

- Une hauteur de chargement supérieure pose des problèmes lors du échargement manuel.
- Le moment de basculement de la palette augmente avec la hauteur de la pile.



Couvrir le dessus de la palette avec une protection solide

- Une simple feuille de carton suffit si les palettes ne sont pas empilées.
- Pour les palettes qui doivent être empilées les unes sur les autres, une protection solide en bois est indispensable.



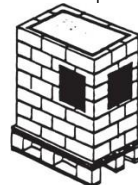
Empiler les palettes avec précision afin que les côtés extérieurs soient lisses

- Empiler aussi étroitement que possible sur un seul niveau.
- Emballer de manière à ce que les côtés extérieurs de la pile de palettes soient aussi fermés que possible. Cela permet de mieux protéger les contenus contre les influences extérieures.
- Les colis d'un même niveau doivent être de même hauteur.



Drapeau de palette sur deux côtés de la pile de palettes

- Contenu conformément au point «Étiquetage Drapeau de palette »



Cercler les piles de palettes ou les emballer dans un film

- En particulier pour les longs trajets, un emballage supplémentaire et un cerclage sont nécessaires pour protéger les encarts. Les coins des produits ne doivent pas être déformés par le cerclage ou le film étirable.
- Il est recommandé d'utiliser deux bandes dans chaque sens de cerclage afin de répartir la force de pression et d'obtenir une meilleure stabilité de l'empilement.



INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Format

- Mise sous pli Format minimum : 105 mm x 148 mm, Format maximal : pas plus grand que le format lettre,
- Format maximal : 247 mm x 320 mm, formats spéciaux sur demande.

Feuilles individuelles

- Grammage : au moins 115 g/m²

Encarts de plusieurs pages

- 4 à 6 pages au moins 80 g/m²
- 8 pages au moins 60 g/m²
- 8 pages au moins 50 g/m²

Poids (attention à l'augmentation des frais de port)

- Le poids d'un encart ne doit pas dépasser 50g/exemplaire. S'il est supérieur, il est nécessaire de consulter Baumer.

Remarque: le non-respect de ces prescriptions peut entraîner le refus/la non-acceptation de la livraison ou des frais supplémentaires qui seront facturés.

Baumer AG
Alte Landstrasse 45
CH-8546 Islikon

Telefon +41 52 723 42 42
Fax +41 52 723 42 90

info@baumer.ch
www.baumer.ch